

# Permabond®

## Engineering Adhesives

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Permabond UV675

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond UV675

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

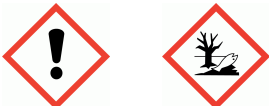
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Permabond UV675

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>
<b>Contient</b>	<p>ISOBORNYL ACRYLATE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE, ACIDE ACRYLIQUE, DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE</p>
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P391 Recueillir le produit répandu.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>ISOBORNYL ACRYLATE</b>		<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 5888-33-5	Numéro CE: 227-561-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119957862-25-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b>		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		
<hr/>		
<b>MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 868-77-9	Numéro CE: 212-782-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX
<b>Classification</b>		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		

## Permabond UV675

<b>ACIDE ACRYLIQUE</b> <span style="float: right;"><b>1-&lt;3%</b></span>		
Numéro CAS: 79-10-7	Numéro CE: 201-177-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452449-31-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		

<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
Aquatic Acute 1 - H400		

<b>DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE</b> <span style="float: right;"><b>1-&lt;3%</b></span>		
Numéro CAS: 75980-60-8	Numéro CE: 278-355-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119972295-29-XXXX

<b>Classification</b>		
Skin Sens. 1B - H317		
Repr. 2 - H361f		
Aquatic Chronic 2 - H411		

<b>ACIDE MALÉIQUE</b> <span style="float: right;"><b>&lt;1%</b></span>		
Numéro CAS: 110-16-7	Numéro CE: 203-742-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488705-25-XXXX

<b>Classification</b>		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## Permabond UV675

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.
---	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.
------------------------------	--

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
--------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
-----------------------------------	--

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Protéger contre les rayons solaires. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.
--------------------------------	--

## Permabond UV675

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhésif.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACIDE ACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 6 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 30 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### ISOBORNYL ACRYLATE (CAS: 5888-33-5)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.39 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	Eau douce; 0.001 mg/l Eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 2 mg/l Sédiments (eau douce); 0.145 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.015 mg/kg

##### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie - Eau; Long terme 0.482 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; Long terme 0.476 mg/kg Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l Travailleurs, Industrie - Eau douce; 3.79 mg/kg

##### ACIDE ACRYLIQUE (CAS: 79-10-7)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 30 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1 mg/cm <sup>2</sup>
<b>PNEC</b>	Eau douce; 0.003 mg/l rejet intermittent; 0.001 mg/l Eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.9 mg/l Sédiments (eau douce); 0.024 mg/kg p.c. /jour Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg p.c. /jour

##### DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE (CAS: 75980-60-8)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour
-------------	---

## Permabond UV675

<b>PNEC</b>	Eau douce; 0.004 mg/l Eau de mer; 0 mg/l Sédiments (eau douce); 0.29 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.029 mg/kg Sol; 0.056 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; >1000 mg/l
-------------	---

### ACIDE MALÉIQUE (CAS: 110-16-7)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 3 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 3 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	- Eau douce; 0.1 mg/l - Eau de mer; 0.01 mg/l - rejet intermittent; 0.4281 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.334 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0334 mg/kg - Sol; 0.0415 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 44.6 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

### Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

## Permabond UV675

<b>Protection respiratoire</b>	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)
--------------------------------	--

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Acrylique
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non pertinent.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	>100°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	≈650 mPa s @ 23°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Non pertinent.
----------------------------	----------------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.
-------------------	---

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
---	--

## Permabond UV675

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Protéger contre les rayons solaires.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Réducteurs forts. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Aucunes dans les conditions normales.

### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

### Contact cutané

Irritant pour la peau.

### Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### ISOBORNYL ACRYLATE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 000,0

**Espèces** Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire



## Permabond UV675

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - : Sensibilisant.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génétique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOEC 0.092 mg/l, Inhalatoire, Rat P

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 500 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

## MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Moyennement irritant.

## Permabond UV675

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de données de test particulières disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL  $\geq$ 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL:  $\geq$ 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas de données de test particulières disponibles.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas de données de test particulières disponibles.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

## ACIDE ACRYLIQUE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 405,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l)** 3,6

**Espèces** Rat

## Permabond UV675

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Lapin Très corrosif.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lapin Corrosive

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL  $\geq$  78 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 460 mg/l, Orale, Rat P, F1

Toxicité pour la reproduction - développement Foetotoxicité: - NOAEC:  $\geq$  0.673 mg/l, Inhalatoire, Lapin

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

## DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

## Permabond UV675

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de données disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Risque possible d'effets néfastes sur la reproduction.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 150 mg/kg, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 50 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas de données disponibles.

## ACIDE MALÉIQUE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 708,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 560,0

**Espèces** Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

## Permabond UV675

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Lapin Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Lapin Provoque des lésions oculaires graves.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Aberration chromosomique: Positif. Test de Ames: Négatif. Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOEL 55 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F2

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Peut irriter les voies respiratoires.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas de données disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité**

Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

## Permabond UV675

### Informations écologiques sur les composants

#### ISOBORNYL ACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 0.704 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 1.98 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 0.405 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

##### toxicité aquatique chronique

<b>Facteur M (chronique)</b>	1
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 0.092 mg/l, Daphnia magna

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

##### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens

##### toxicité aquatique chronique

<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna
--	--

#### ACIDE ACRYLIQUE

##### toxicité aquatique aiguë

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 222 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CL <sub>50</sub> , 24 heures: 270 mg/l, Daphnia magna CE <sub>50</sub> , 48 heures: 95 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 0.04 mg/l, Desmodemus subspicatus CE <sub>50</sub> , 96 heures: 0.17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>20</sub> , 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées

##### toxicité aquatique chronique

<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 19 mg/l, Daphnia magna
--	--

## Permabond UV675

### DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 48 heures: 6.53 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 3.53 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: > 2.01 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 180 minutes: > 1000 mg/l, Boues activées

### ACIDE MALÉIQUE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 5 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL <sub>0</sub> , 96 heures: 300 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 160 - 400 mg/l, Daphnia magna CE <sub>100</sub> , 24 heures: 200 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 41 mg/l, Desmodemus subspicatus

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

#### Informations écologiques sur les composants

### ISOBORNYL ACRYLATE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 57%: 28 jours

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 84%: 28 jours

### ACIDE ACRYLIQUE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 81%: 28 jours

### DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

**Biodégradation** Eau - Dégradation < 20%: 28 jours

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Potentiel de bioaccumulation** FBC: 1.34 - 1.54,

## Permabond UV675

### ACIDE ACRYLIQUE

Coefficient de partage log Kow: 0.46

### DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)PHOSPHINE OXIDE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 23 - 55, Cyprinus carpio (carpe commune)

### ACIDE MALÉIQUE

Potentiel de bioaccumulation FBC: < 10, Leuciscus idus (ide mélanote)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

#### Informations écologiques sur les composants

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

### ACIDE ACRYLIQUE

Tension de surface 69.6 mN/m @ 20°C

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Indications de transport routier** S'applique uniquement aux contenants intérieurs > 5 litres. Voir SP 375

**Indications de transport maritime** S'applique uniquement aux contenants intérieurs > 5 litres. Voir 2.10.2.7 du code IMDG.

**Indications de transport aérien** S'applique uniquement aux contenants intérieurs > 5 litres. Voir SP A197 (375)

#### 14.1. Numéro ONU



## Permabond UV675

3082

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains Isobornyl Acrylate)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

9

### Étiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## Permabond UV675

**Date de révision** 03/07/2018  
**Révision** 4  
**Remplace la date** 09/05/2017

**Mentions de danger dans leur intégralité** H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.